Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Epargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
site : www.sudce.com
courriels : - sudceidf@orange.fr
- syndicat.sud@ceidf.caisse-epargne.fr

Union syndicale Solidaires

COMPTES 2010

CEIDF : LA MALADE IMAGINEE

L'année 2010 s'est déroulée sur un fond social particulièrement agité : grève d'un mois sur l'intéressement et le PSE mise en place de ce dernier et réorganisation, déménagement sur le siège unique Athos. Malgré ces bouleversements et les travaux en cours, la vente a continué. Les résultats 2010 tant commerciaux que financiers sont excellents. Or, l'accord d'intéressement, basé uniquement sur la baisse du coefficient d'exploitation, prévoit qu'avec un coefficent à 72.41%, l'enveloppe d'intéressement ne serait qu'à 2.50% de la masse salariale soit : 5.38 M• . Les élus Sud revendiquent le versement d'un supplément d'intéressement et dénoncent l'absence des dividendes BPCE, les amendes, provisions et autres dépréciations qui viennent, une nouvelle fois dégrader nos résultats. Les salariés n'ont pas à payer la politique aventureuse des dirigeants tant locaux que nationaux.

La CEIDF affiche un PNB à 973.4 M• soit près de 100 M• de plus qu'en 2009. Si ce résultat est en soi excellent, il serait encore meilleur s'il n'était pas, une nouvelle fois, altéré par des éléments exceptionnels sans lien aucun avec l'activité de l'entreprise.

➔ 7 M• représentant la quote part de la CEIDF dans le paiement de l'amende infligée à BPCE par l'autorité de la concurrence, dans le cadre de l'entente illégale sur les chèques. Bien que BPCE ait fait appel de cette décision, la CEIDF a dû passer cette provision.

➔ 7 M• de cotisation au fonds de garantie des dépôts, correspondant aux années 2010,2011 et 2012.

➔ 4.3 M• de redressement suite au contrôle fiscal concernant l'épargne réglementée.

Ces 3 éléments pèsent lourdement sur le PNB et dégradent le coefficient d'exploitation qui ressort à 72.41%. Hors ces éléments exceptionnels, le PNB atteindrait 991.9 M• et le coefficient d'exploitation serait à 71%.

Quant aux charges, le directoire a décidé de passer sur l'exercice 2010 le complément de part variable et d'interessement 2009 de 11.8 M• acquis après la grève, alors que la logique et la demande de ***Sud*** étaient qu'il soit passé sur l'exercice 2009. Le PSE, la réorganisation occasionnent un surcoût de 17 M• . Avec le versement des dividendes BPCE et sans les charges exceptionnelles le coefficient d'exploitation serait à 68%.

Quant à l'activité commerciale, en terme de crédits immobiliers la production, record historique atteint 4 Md• et participe à l'amélioration de la bancarisation. La CEIDF progresse en domiciliation, en équipement forfaits, en équipement cartes de paiement. Cela ne suffit à stopper l'érosion commencée il y a des années, avec la perte de près de 100 000 clients actifs ! Pourquoi sont-ils partis ? Etaient-ils distanciés ? Jeunes ? Bancarisés ? Activation clientèle va très certainement, n'en doutons pas, nous permettre de les conserver et nous verrons les résultats dès 2011...

La ligne part variable et intéressement ressort à 27.9 M• . En 2010, avant le mouvement de grève, l'enveloppe d'intéressement était, avec le supplément, de 1.2 M• et celle de la part variable à 11 M• . ***Sud*** n'a pas signé l'accord d'intéressement reposant uniquement sur la baisse du coefficient d'exploitation, donc essentiellement la baisse des charges de personnel. En revanche, ***Sud*** est prêt à signer tout accord substituant à ces éléments aléatoires des éléments fixes.
Dernière minute : le directoire a décidé un supplément d'intéressement de 5 M• portant l'enveloppe à 11M• . Les souvenirs de la grève d'avril 2010 ont sans doute favorisé cette décision.

	2009	2010	2010 après grève	2011
Intéressement	10 M•	1.2 M•	12 M•	11 M•
Part variable	19 M•	11 M•	13.3 M•	17 M•
Points et primes	2 M•	2 M•	2 M•	? M•
		-56%		

Quant à la part variable du directoire, une partie des critères repose sur l'achèvement de la mise en oeuvre du PSE, la diminution des effectifs et le regroupement des effectifs des fonctions support sur Athos à fin 2010. Le départ de 400 salariés, les licenciements d'une centaine d'autres, les bons résultats commerciaux de ceux qui restent, devraient valoir à nos dirigeants une confortable part variable. La CEIDF doit supporter un surcoût du PSE de 17 M• , le paiement de 11 M• de pénalités d'éviction suite à la libération des immeubles de Réaumur et Sébastopol et les travaux de remise en l'état des différents immeubles acquis et cédés !

Les résultats 2010, en très nette amélioration par rapport à ceux de 2009 viennent confirmer ce que le directoire disait il y a deux ans : la situation économique de l'entreprise ne justifie pas un PSE et sa cohorte de licenciements économiques. Les élus Sud le disaient à l'époque et le disent encore plus fort aujourd'hui !

N°10/2011

*Le 25 mars 2011 / Les élus **Sud** au Comité d'entreprise*
François Baron - Jérôme Bonnard - Philippe Bonsergent - Christine Deldicque - Martine Desaules - Bettina Larry
Françoise Quelen - Xavier Quintric - Patrick Saurin - Jean-Marie Zemliakoff